



❁ Le pin à crochets (A)

Le pin à crochets, un des plus anciens pins survivants de l'ère glaciaire, est particulièrement adapté aux conditions climatiques rigoureuses de l'étage subalpin. Il est en effet résistant à la sécheresse, mais également au froid et au vent. Arbre d'altitude et de lumière, sa silhouette est surtout remarquable dans les stations les plus élevées où des arbres isolés au port torturé se maintiennent jusqu'à des altitudes record dans un milieu de blocs et de gros rochers.

Crédit : (c) Julien Liron



🏠 Le refuge d'Aygues-Cluses (B)

Refuge d'Aygues-Cluses
Altitude 2135 m.

Tél. 09 71 72 36 05
> [site web.](#)

Crédit : (c) Manon Vallin



🌊 Lac Supérieur Bastan (C)

Lac bleu profond, dont la surface est toujours irisée par la brise de pente!

Crédit : Gardiens Refuge Bastan

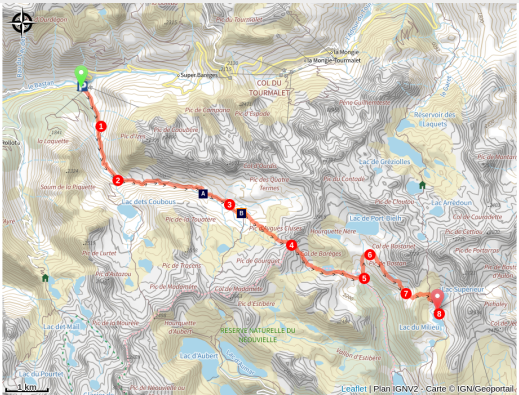


Etape 1 : de Barèges au refuge de Bastan

Barèges - Tourmalet



Entres estives et pins à crochets



Une première journée au nord du massif du Néouvielle, avec la découverte, entre les pins à crochets, d'une dizaine de petits lacs d'un bleu intense.

Cette journée inaugurale du tour complet du massif du Néouvielle visite des secteurs où l'on croquera peu de monde, dans des vallons d'altitude pourtant ravissants. De la vallée d'Aygues-Cluses au secteur du Bastanet, après une longue approche mais sans difficulté, le col de Barèges ouvre la porte sur le versant aurois, où l'on ne pourra rester insensible au charme du vallon de Gourguet, des laquets de Port-Bielh ou des plans d'eau suspendus de Bastanet. Au bout de la traversée, une soirée magique au milieu des lacs.

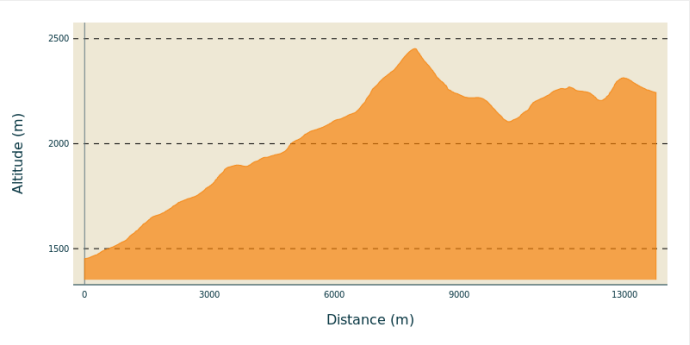
Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied
Durée : 7 h 30
Longueur : 13.7 km
Dénivelé positif : 1283 m
Difficulté : Difficile
Type : Traversée
Thèmes : Cols et Sommets, Faune, Flore, Lac

Itinéraire

Départ : Barèges, parking de Tournaboup
Arrivée : Refuge de Bastan
Balisage :  GR
Communes : 1. Barèges
2. Vielle-Aure

Profil altimétrique



Altitude min 1452 m Altitude max 2453 m

Du parking de Tournaboup (1450 m), passer entre les bâtiments et les remontées mécaniques pour emprunter un large chemin vers le sud, en fond de vallée. Suivre très vite un sentier balisé en rouge et blanc sur votre gauche, légèrement ascendant au milieu de l'estive. Il passe juste au-dessus du bosquet de la Gaubie et rejoint une voie goudronnée.

1. Couper la route désaffectée (1550 m) et continuer sur le sentier en face. Il atteint une piste empierrée, à suivre vers la droite sur près d'1,5 km pour remonter la vallée de la Gaubie. Après deux courbes, emprunter un pont (1740 m).
2. Intersection de sentiers de Pountou (1750 m) : suivre à gauche la direction de la vallée d'Aygues-Cluses et du col de Madamète (panneau). Le sentier balisé remonte d'abord un défilé assez étroit, puis il découvre un plateau herbeux où s'infiltrèrent les eaux du gave. Avancer toujours en fond de vallée par une succession de ressauts et plateaux. Après le ressaut boisé de la cabane de la Pègue, le sentier revient à droite à proximité du torrent.
3. Intersection de sentiers (2090 m) précédant une tourbière : tourner à droite pour traverser le torrent et monter sur une croupe en rive opposée. Près de la cabane d'Aygues-Cluses et son lac (2155 m), laisser à droite la direction des lacs de Madamète et suivre en face (sud-est) un sentier qui monte nettement sur le dos d'une croupe, entre deux rangées de pins. Après un point haut (2295 m), garder cette direction pour passer par le fond d'un petit vallon puis monter, dans le prolongement, deux ressauts successifs sous les bases des pics d'Aygues-Cluses et de Gourguet.
4. Au col de Barèges (2469 m), descendre sur le versant opposé sur un bon sentier dans l'herbe, puis en bordure d'éboulis, vers le lac du Gourguet que l'on aperçoit. Longer le plan d'eau par la droite (2220 m), puis descendre encore en rive droite du torrent qui s'en échappe.
5. Au fond du vallon de Port-Bielh (replat herbeux), enjamber le ruisseau à la pointe du laquet de Coste Oueillère et, près de la cabane abri (2105 m), tourner à gauche pour remonter vers le lac de Port-Bielh. Le sentier monte doucement dans l'herbe, traverse un torrent puis franchit un court ressaut. Près des laquets de Port-Bielh, traverser à droite vers une nouvelle cabane.
6. Au niveau de la cabane des laquets (2215 m), suivre à droite un sentier plat entre les blocs (est). Très vite, au pied d'un éperon, il se prolonge sur la droite et

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Barèges
Place Urbain Cazaux, 65120 BAREGES
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 16 00
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/bareges-tourmalet-0>



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre

[Contact](#)

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vieille forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras...)

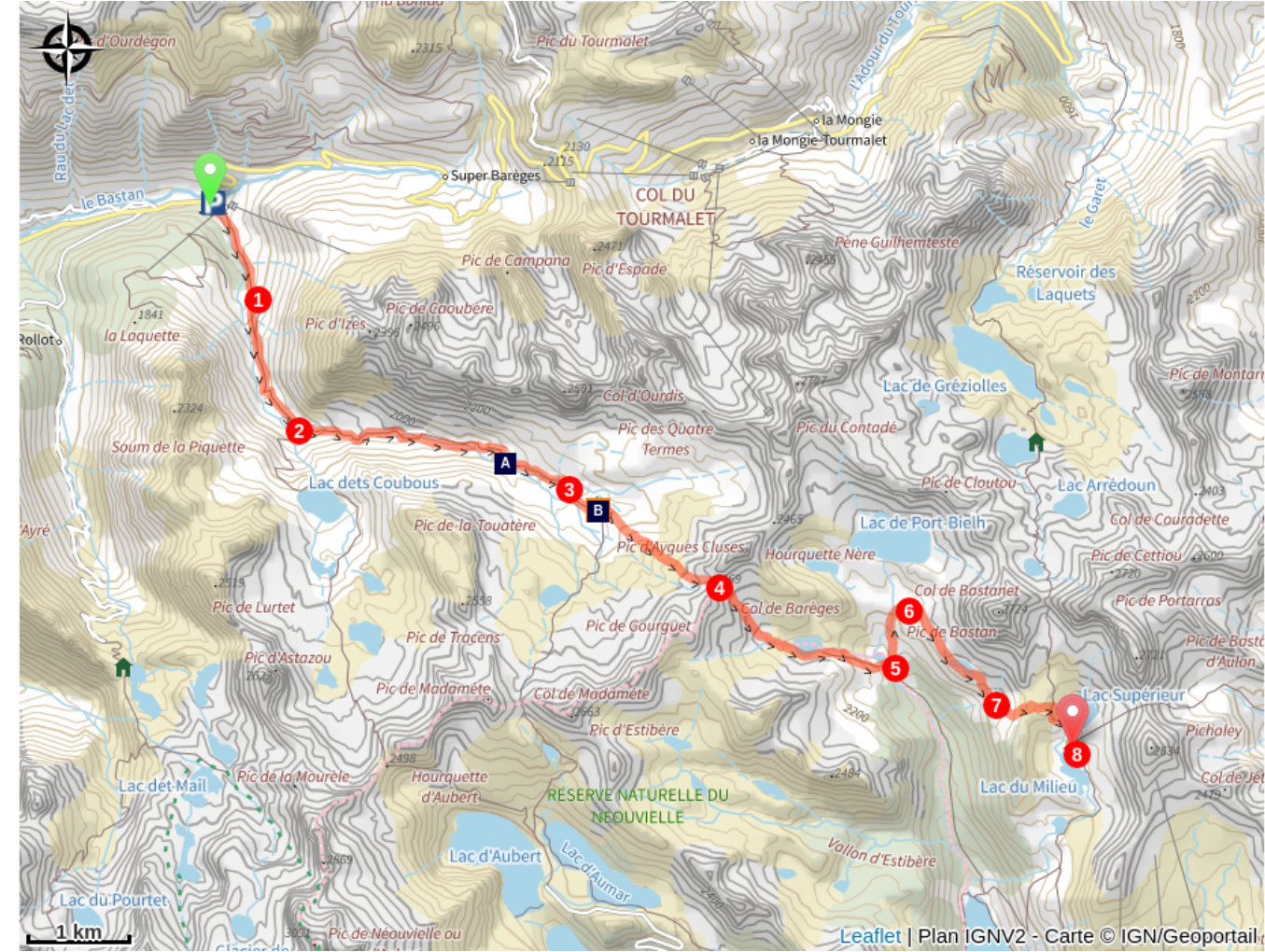
Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l’accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d’Orédon et Barrage d’Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d’Orédon et d’Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d’Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu’**ils ne perturbent et ne dérangent pas le milieu** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.

- monte franchement entre éboulis et bosquets de pins. Après un replat et un petit col, il descend ensuite vers le secret lac supérieur du Bastanet (2250 m). Longer le plan d'eau par la droite puis descendre à nouveau, dans l'herbe, vers une cuvette où siège un petit lac vert.
7. De cette cuvette (2200 m), le sentier remonte sèchement en face, puis sur la gauche entre les pins, pour atteindre un large col herbeux. Marcher tout droit dans l'herbe (sentier peu marqué) jusqu'à trouver le bon sentier du col de Bastanet, dominant le lac supérieur de Bastan. Suivre ce sentier en descente vers la droite pour rejoindre rapidement le refuge.
8. Refuge de Bastan (2248 m).

Sur votre route...



-  Le pin à crochets (A)
-  Le refuge d'Aygues-Cluses (B)
-  Lac Supérieur Bastan (C)

Toutes les informations pratiques

 **Recommandations**

-Difficultés :
Etape longue. Partir tôt pour gérer sagement la facile mais longue montée vers le col de Barèges.
Sentiers non balisés mais cairnés dans le vallon de Port-Bielh (bien suivre le descriptif).

Comment venir ?

Accès routier

A Luz-Saint-Sauveur, remonter la route du col du Tourmalet (D 918). Traverser Barèges et continuer sur 3 km pour trouver le grand parking de Tournaboup (départ de télésièges, auberges).

Parking conseillé

Parking de Tournaboup